Département de l'Isère Arrondissement de LA TOUR DU PIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## VILLE de MORESTEL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le mardi 21 février 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Date de la convocation : 9 février 2023

Etaient présents: Sandrine BOUVAREL arrivée à 19h38 (point 1), Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR arrivée à 19h45 (point 1), Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Sébastien GACON, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Marie-Lise PERRIN arrivée à 19h36 (point 1), Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

## Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Alexandra DURY, Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sukran BOYRAZ (pouvoir à Frédéric VIAL), Michèle GAUTHIER (pouvoir à Stéphanie RADESIC),

Date de convocation : 9 février 2023.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe PAUGET

Nombre de conseillers votants : 26

Présents: 23 Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0

## Délibération n°19-2023 : Modification de tableau des effectifs du personnel communal.

Madame l'adjointe à l'administration générale informe le Conseil Municipal du départ à la retraite de l'agent en charge de l'urbanisme au 1<sup>er</sup> mai prochain, titulaire au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet. En bonne gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, il a été proposé à l'agent en charge de la gestion des titre sécurisés, titulaire au garde d'adjoint administratif à temps non complet de 29.75/35<sup>ème</sup>, de prendre la succession de sa collèque.

Il convient donc de recruter également un agent pour occuper le poste de gestion des CNI/passeports, grade d'adjoint administratif à temps non complet de 21.5/35ème. Afin de transmettre les dossiers et de parfaire la formation de l'agent recruté et changeant de poste, il est nécessaire de prévoir un tuilage de deux mois.

Il est donc proposé de créer, au 1er mars 2023, un poste d'adjoint administratif à temps complet ainsi qu'un poste d'adjoint administratif à temps non complet de 21.5/35ème. Et de supprimer, au 1er mai 2023, un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet et un poste d'adjoint administratif à 29.75/35ème.

Dans ce cadre, et afin de pouvoir procéder aux nominations, il convient de modifier le tableau des effectifs.

Vu le Code Général de la fonction publique,

Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Accusé de réception en préfecture 038-213802614-20230221-DEL-19-2023-DE Date de télétransmission : 27/02/2023 Date de réception préfecture : 27/02/2023

- APPROUVE la création au 1<sup>er</sup> mars 2023, d'un poste d'adjoint administratif à temps complet et d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet de 21.5/35ème.
- APPROUVE la suppression au 1<sup>er</sup> mai 2023, d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et d'un poste d'adjoint administratif à 29.75/35<sup>ème</sup>.
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal sera modifié en conséquence.

Filière	i(s) permanent(s)	Postes ouverts	Postes pourvus	Quotité	Délibération	Date effective
	Adjoint administratif	1	1	21,50		01/03/202
Administrative	Adjoint administratif	1	1	35,00		01/03/202
	Adjoint administratif principal 2ème classe	3	3	35,00	33/2019	01/07/20
					33/2019	01/07/20
					111/2022	01/01/202
	Adjaint administratif principal 13m along	2	2	35,00	61/2020	01/08/20
	Adjoint administratif principal 1ère classe			35,00	92/2021	01/07/20
	Rédacteur principal de 2ème classe	1	1	35,00	38/2021	01/09/20
	Attaché principal	11	1	35,00	11/2015	01/02/20
Technique	Adjoint technique	5	5	35,00		01/05/20
					38/2021	01/06/20
					35/2022	01/05/20
					7/2021	01/03/20
					111/2022	01/01/20
		1	1	31,00		01/06/20
	Adjoint technique principal 2ème classe	4	4	35,00		01/07/20
						01/10/20
						01/02/20
						01/06/20
		1	1	32,50		01/06/20
		1	1	31,25		01/06/20
	Adjoint technique principal 1ère classe	3	3	35,00		01/07/20
						01/07/20
						01/07/20
	Agent de maîtrise	4	4	35,00		01/09/20
						01/10/20
						01/09/20
	Tankaisiaa		4	35,00		01/09/20
	Technicien	1	1			01/10/20
Animation / Médico-Social	Adjoint d'animation	<u> </u>		33,00	63/2021	01/10/20
	Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles	1	0	33,00		01/09/20
	Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles	1	1	35,00		01/07/20
		2	2	33,00		27/07/20
					51/2019	01/09/20
Culturelle	Adjoint du patrimoine	2	2	35,00	23/2019	19/06/20
					33/2019	01/07/20
		1	1	26,25	73/2022	01/01/20
	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	1	1	35,00	92/2021	01/09/20
	Assistant de conservation principal de 1ère classe	2	2	35,00	46/2018	01/09/20
						26/04/20
C. dan mittet	Brigadier-chef principal	1	1	35,00		01/07/20
Sécurité	Garde champêtre chef-principal	1	1	35,00	33/2019	01/07/20
	Total	41	40			
	ETP		39,29			
2 <sub>res</sub> Emplo	i(s) fonctionnel(s)					
0221-DEL-19-2023-Di sion : 27/02/2023 fecture : 27/02/2023	Grade	nombre de postes	nombre de postes	quotité		
	Directeur général des services 2 000-10 000			25.00	20/2022	20/05/00
	hts	1 1	1	35,00	38/2009	20/05/20

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE. AFFICHAGE LE :

Frédéric VIAL

C

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture 038-213802614-20230221-DEL-19-2023-DE Date de télétransmission : 27/02/2023 Date de réception préfecture : 27/02/2023